

# Forum territorial de la planification écologique

# Agir · Mobiliser · Accélérer

JURA - 24 Juin 2025

au lycée agricole de Montmorot





Direction

territoires

départementale des



Une mobilisation d'élus et d'agents de la sphère publique et parapublique de tout le jura

Collectivités territoriales et leurs groupements

Services, opérateurs et agences de l'État,

Délégataires de mission de service public



En 2 temps

### Temps de présentation :

- des travaux de la COP régionale,
- des 4 thématiques prioritaires du forum
- des leviers pertinents dans le Jura
- d'exemples d'actions inspirantes

Environ 70 personnes en plénière dans l'amphithéâtre du lycée agricole de Montmorot



11h-12h

9h-

11h

Temps d'échanges en groupes de travail thématique ayant permis :

- de débattre des actions de la Feuille de Route de la COP à mettre en œuvre dans le Jura
- d'esquisser et prioriser des pistes d'actions
- · d'aborder leurs freins et leurs leviers

Chaque atelier a accueilli pendant 1h une quinzaine de participants qui ont pu discuter sur une thématique « Mieux » de la COP











Des grands témoins ont présenté des exemples inspirants pour chacune des 4 thématiques prioritaires du forum 2025

#### **MIEUX PRODUIRE**

Emilien MALBEAUX, CAGD, chargé de mission Territoires d'Industrie, a présenté les actions mises en œuvre par la biscuiterie Bouvard Alina pour réduire son impact environnemental via différents leviers : décarbonation des process industriels, écoconception, approvisionnement en matières premières, production et consommation d'énergie, déplacement et logistique.

#### **MIEUX SE LOGER**

Dominique BONNET, président de la CC Arbois-Poligny-Salins, Cœur du Jura, a expliqué comment la CC a mis en place un guichet de l'habitat qui accueille en son sein l'ensemble des offres de conseil et d'accompagnement pour aider les particuliers à améliorer la conception de leur projets de rénovation et les mener à bien.

#### **MIEUX SE NOURRIR**

Jean-Yves RAVIER, maire de Lons-le-Saunier et Didier THEVENET, chef de la cuisine centrale municipale, ont montré comment la structuration de filières bio locales, aujourd'hui au fondement du PAT du Pays lédonien, ont permis de dépasser les objectifs de la loi EGALIM et contribuent à préserver l'eau et l'environnement.

#### MIEUX PRÉSERVER ET VALORISER NOS ÉCOSYSTÈMES

Philippe OLIVIER, directeur du SDIS 39, a présenté l'intérêt des dispositifs (prévention, accessibilité, détection, intervention) de défense des forêts contre les incendies (DFCI) mis en place par le SDIS pour s'adapter aux risques d'incendie accrus par le changement climatique dans le Jura.









### **MIEUX PRODUIRE**

#### Développer le réseau électrique

- Établir la suffisance des capacités d'injection et à des points de raccordement.
- Favoriser la coordination entre autorités organisatrices de réseau public de distribution et de développement territorial des EnR



### Accélérer le développement des EnR



- Orienter davantage les projets de production vers l'autoconsommation collective (AAC) en quasi-régie par une SPL pour mieux amortir les coûts
- Encourager les projets intercommunaux pour favoriser l'émergence de projets de qualité
- Mutualiser l'ingénierie à l'échelle intercommunale pour planifier localement le développement des EnR

#### Améliorer la sobriété immobilière

- Généraliser la mise en place de schémas directeurs immobiliers énergétiques « simplifié » en s'appuyant sur les conseils en énergie partagée (CEP)
- Favoriser le recyclage foncier pour l'implantation d'activités industrielles et tertiaires grâce à un Observatoire des friches → initiative pilotée par le PETR du Pays Lédonien en partenariat avec l'Audab











### **MIEUX SE LOGER**

#### Rénovation performante du résidentiel privé

 Étendre le modèle d'un guichet unique de l'habitat (de la CC APS) pour aider les habitants à procéder à la rénovation qualitative de leur logement





#### Structuration des filières professionnelles

 Inscrire cette structuration dans une démarche d'économie industrielle territoriale (ETI)

#### Gestion et maîtrise de la ressource foncière

- Restructurer des îlots en finançant l'intervention d'un EPF par le « « fonds friche »
- Établir un standard des friches en fonction de leur état et de leur destination potentielle
- Mettre en place un observatoire départemental pour consolider et valoriser les données clés (artificialisation des sols, friches et logements vacants)





### Développement des filières de bioconstruction

- Diffusion des fiches ReTex et simulateurs des coûts de fonctionnement
- Généralisation de clauses types dans les cahiers des charges requérant en amont une identification des filières, notamment pour l'usage de bois scolyté

### Adaptation et diversification de l'offre de logements

- Encourager la rénovation des logements en les adaptant aux personnes âgées
- Développer l'habitat multigénérationnel









## **MIEUX SE NOURRIR**

### Accompagner les projets alimentaires territoriaux

- Accélérer la création d'une filière bio locale et en faire un modèle duplicable à d'autres PAT en finançant la prise de risque des premiers des premiers projets (ex : blé dur/pâtes du PAT du Pays lédonien)
- Mobiliser davantage les acteurs des GMS et de la RHD au sein des PAT pour faire émerger ou développer des opportunités de circuit court



### Réduire l'usage des pesticides

- Encourager la conversion au bio dans la structuration des filières locales
- Mettre en place des marchés bio au sein de structures communales

#### Renforcer l'éducation et la sensibilisation

- Créer un comité départemental de l'alimentation public/privé pour cibler les jeunes en s'appuyer sur les agriculteurs et cuisiniers du département.
- Promouvoir des repas et cantines solidaires en s'appuyant sur les CCAS
- Réhabiliter des parcelles communales en friches pour créer des vergers ou des jardins communaux



#### Valoriser les haies

- Effectuer un bilan des projets en cours pour lister les succès et les échecs et les personnes ressources, puis le porter à connaissance des propriétaires agricoles
- Renforcer la communication sur les actions menées sur le réseau existant (Bocag'haies) de conseil aux propriétaires de haies









# MIEUX PRÉSERVER



# Renforcer la prise en compte des enjeux de biodiversité, d'eau et de paysage

- Mettre en place des fiches « réflexe » par type d'aménagement
- Mettre en place un plan de paysage dans les documents de planification
- Sensibiliser les porteurs de projets aux enjeux du changement climatique (CC)

### Étendre et renforcer les aires protégées

- Acquérir du foncier pour créer de nouvelles aires protégées en utilisant les fonds EPF et DUP
- Inciter les collectivités à protéger davantage les sites naturels, y compris touristiques, en communiquant sur la dotation aménités rurales





#### Préserver et restaurer les milieux

- Renforcer et intégrer la gestion des eaux pluviales et les enjeux liés à l'eau verte dans les projets d'aménagement
- Encourager l'adoption des SFN pour l'adaptation au CC

# Accompagner les collectivités dans leur plan de sobriété d'usage pour l'eau potable

- Généraliser la mise en place des PTGE
- Encourager les collectivités à introduire une obligation de constitution de réserve d'eau dans les PLUi
- Appliquer le principe de progressivité dans la tarification
- Développer les pratiques d'urbanisme favorisant la sobriété





#### Restaurer la qualité des captages prioritaires

- Restreindre l'usage d'intrants dans le périmètre de captages, notamment via les documents de planification
- Inciter au changement de pratiques agricoles dans les zones de captage en accompagnant les agriculteurs, et les filières à faible intensité en intrants (ex : légumineuses)

PRÉFET DU JURA Liberté Égalité Fraternité

